



« Mes parents m'ont beaucoup inspiré »

GRANDSON Le PLR Jonathan Payot est devenu le premier citoyen du Bourg d'Othon jeudi dernier, à l'issue d'une séance du Conseil communal sereine. Fils de l'ex-syndic François Payot, il a, à la fois, la politique dans le sang et son village dans le cœur. Interview.

TEXTES ET PHOTO: ROBIN BADOUX

Jonathan Payot, vous voilà à la présidence du Conseil communal de Grandson. Vous suivez en quelque sorte le chemin tracé par votre famille...

Oui, c'est vrai que ma famille a toujours été active au sein du Conseil communal et de la Commune. Mon grand-père était municipal et ma grand-mère a été la première présidente au sein du village, ainsi que la deuxième du canton. Ils m'ont beaucoup inspiré.

Vous êtes vous-même déjà bien intégré dans l'organe délibérant de votre Commune...

Cela fait maintenant huit ans que je suis actif au sein du Conseil communal. Pendant ce temps, j'étais en effet de toutes les commissions.

Êtes-vous anxieux à l'idée de présider la prochaine séance ?

Lors de ma vice-présidence, j'ai eu l'occasion de remplacer Ludovic Longchamp (*ndlr: président jusqu'à présent*) lors d'une

séance l'année passée. Il était tombé malade. C'était complètement inattendu, je n'ai donc même pas eu le temps de stresser. C'était une expérience intéressante, surtout que je ne me souviens pas avoir assisté à une séance présidée par quelqu'un d'autre que le président du Conseil.

En plus de vos parents et grands-parents, votre conjointe est également active dans la vie politique de la commune...

Oui, mon épouse est également conseillère communale. On s'est d'ailleurs concertés ensemble afin de s'organiser au mieux pour concilier ma nouvelle fonction avec notre vie de famille et l'éducation de nos deux filles. Et je ne me fais pas de souci, avec le temps, nous avons développé un bon réseau de baby-sitters. Celle que nous avons actuellement est d'ailleurs la fille d'un autre conseiller communal. C'est aussi ce que j'aime à Grandson : l'esprit de village est encore bien présent.

Vous qui avez toujours vécu à Grandson, vous devez connaître le



Le nouveau premier citoyen de Grandson reste calme : il connaît déjà presque tout du fonctionnement de la politique de sa commune.

bourg sur le bout des doigts...

J'ai même vécu à plusieurs endroits du village, j'en connais donc les différents aspects des différents quartiers. Je suis également actif dans diverses sociétés, comme la Société de gymnastique de Grandson, pour laquelle je suis responsable technique. Je participe également avec Pro Grandson et la Société de développement des Tuileries à l'organisation de sorties pour les jeunes. Ce n'est pas quelque chose qui se fait souvent, mais ça me permet de rencontrer beaucoup de monde, et notamment des jeunes.

Entre votre vie de famille, vos activités au village, votre travail et la présidence du Conseil, comment allez-vous trouver le temps de tout faire ?

Un municipal à Grandson avait dit une fois que le milieu associatif est une excellente préparation à la politique. Je sais donc à peu près à quoi m'attendre. Mon travail m'offre également de la sou-

plesse pour m'adapter.

A propos, quel est votre métier ?

Je suis actuellement directeur de recherche et développement dans une entreprise que j'ai cofondée avec deux collègues après mes études en informatique à l'EPFL.

Enfin, quel est votre sentiment à l'idée de présider le Conseil communal de votre village ?

Je suis heureux de pouvoir faire quelque chose qui me passionne vraiment, de faire vivre le bourg dans un esprit de collaboration. C'est aussi ce que j'aime à Grandson. Les séances du Conseil sont toujours sereines, les débats réfléchis et posés. Tout le monde connaît tout le monde et a l'occasion de croiser les autres au coin de la rue. Les clivages politiques sont donc moins importants. C'est dans cette ambiance que je me vois présider, en faisant grandir le village ensemble plutôt qu'en arbitrant les discussions.

De l'espoir pour la Maison des Terroirs

La question de l'avenir de la Maison des Terroirs a été soulevée lors de la dernière séance du Conseil communal grandsonnois.

Une étude avait en effet été commandée lors d'une séance précédente pour étudier la viabilité de la petite structure de vente de produits du terroir. Le Conseil a alors profité pour demander à la Municipalité l'état de cette étude. « Elle n'a pas encore été faite », a répondu le syndic Antonio Vialatte. Ce qu'on sait cependant, c'est que

les gens viennent et que le chiffre d'affaires augmente. Mais nous savons aussi que le modèle n'est pas viable, et que nous devons tenir la structure à bout de bras. En attendant, toutes les communes de la région de Grandson ont accepté d'aider. Pour elles, c'est aussi profitable afin de mettre en avant leurs terroirs. Avec l'ADNV, notamment, nous espérons trouver un modèle économique qui se suffit à lui-même. En attendant, elle est là, elle continue et on a toujours du plaisir à y accueillir les gens. »

Grandson malheureusement plus riche

Le rapport de la Commission des finances à propos des comptes de l'exercice 2023 de la Commune a été présenté au Conseil lors de la séance de jeudi dernier. Si le rapport a été accepté à la majorité (que des « oui », moins une abstention), une mauvaise nouvelle a néanmoins été rapportée : Grandson enregistre un résultat malheureusement trop bon.

Les comptes mentionnent en

effet des entrées exceptionnelles d'impôts, qui ne se renouvelleront pas. Ces revenus fiscaux, bien au-dessus de ce qui était budgété, induisent une baisse substantielle des revenus découlant de la péréquation. Grandson doit également participer pour la première fois à l'écrêtage, destiné uniquement aux communes à forte capacité financière sur la base de la valeur du point d'impôt communal.